Image not found or type unknown

URGENT SAISIE HUISSIER MOBILIER

Par **laurent08200**, le **02/12/2016** à **11:02**

Bonjour,
voilà un huissier devais passer le 01/12/2016 entre 6h et 21h faire un inventaire de mes biens.
Mais curieusement!! Il ne s'est pas présenter à mon domicile ou je l'attendais pour lui indiquer que rien ne m'appartenait (j'ai toutes les factures au nom de ma conjointe).
Ma question et la suivante:
peut-il venir comme il veut sans prévenir d'une nouvelle notification?

Je doute de honnêteté de l'huissier du faite qu'il m'ais déjà fais une saisie attribution sur un compte joint sans l'avoir signifiée à ma conjointe. (Le 27 janvier 2016)

J'ai également un titre exécutoire à mon encontre qui date de 2002.

Il a également fait le deux mars 2016 une dénonciation de procès-verbal d'indisponibilité de certificat d'immatriculation valant saisie d'un véhicule (chose curieuse le décompte distinct des sommes réclamées, en principal, frais et intérêt échus ne sont pas indiquer sur l'acte).

Et le 01/12/2016 un avis avant saisie vente

Je ne comprends rien sur le faite qu'il ne s'est pas déplacé comme il indique sur le document que me réserve-t-il ?
Que puis-je faire ? pour ne pas rentrer un jour et trouver un procès-verbal sur ma porte.
(Sacré épée de Damoclès)

Pouvez-vous m'aider ? Doit-je le contacter, faire une main courante, écrire au tribunal.
Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés